

NATATION

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2023-2024

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Natation

Denis CADON (Comité directeur)

Marc HANSSLER (CTN)

Membres FF Sport U

Sophie PIERRON (U Lorraine)

Denis MAGER (ASU Boulogne)

Delphine REGEARD (Directrice nationale adjointe)

Invités

Maria SEMERJIAN (Université P. Sabatier Toulouse)

Jérémy LINGELBACH (AMU)

Michel SIDNEY (Université Lille)

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des confirmations
Individuel	03 et 04 avril 2024 Caen	08 mars 2024
Par équipe	05 avril 2024 Caen	01 mars 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

**03 et 04 avril 2024
Caen (Normandie)**

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Chaque nageur.se peut nager autant d'épreuves qu'il.elle le souhaite.

Programme (jeunes gens et jeunes filles) :

Un titre de champion.ne de France Universitaire sera décerné pour les épreuves ci-dessous.

Les épreuves individuelles :

- 50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse
- 100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse - 200 m NL - 100 m4N

Les relais :

- 4x100 Nage Libre - 4 x 50 4N
- 12x50 NL mixte (départ alterné jeune fille - jeunes gens)

Le titre de champion.ne de France combiné sera décerné au meilleur ou à la meilleure nageur.se sur les 3 épreuves suivantes : 200NL, 100 m 4N et un 50m au choix. Le classement est établi au total des points obtenus à la table de cotation FFN sur chaque épreuve. Pour une course donnée, si le nageur ou la nageuse participe aux séries et finale, la meilleure performance sera retenue pour le calcul des points. Si un nageur.se est qualifié.e sur 2 épreuves en ayant réussi les minimas, il ou elle peut solliciter une QEv sur une 3^e épreuve pour prétendre au titre en combiné.

Ordre des nages du championnat de France :

1^{er} jour :

- 1^{ère} réunion :
 - Séries des 50 NL - 50 Brasse
 - Finales des 50 NL - 50 Brasse
 - 100 4N (classement au temps)
- 2^{ème} réunion :
 - Séries des 100 Dos - 100 Papillon
 - Finales des 100 Dos - 100 Papillon
 - Relais 4X100 NL (classement au temps)

2^{ème} jour :

- 3^{ème} réunion :
 - Séries des 50 Papillon - 50 Dos
 - 200 NL (classement au temps)
 - Finales des 50 Papillon - 50 Dos
 - Relais 4X50 4N (classement au temps)
- 4^{ème} réunion :
 - Séries des 100 Brasse - 100 NL
 - Finales des 100 Brasse - 100 NL
 - Relais 12x50 NL Mixte (classement au temps)

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

08 mars 2024

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Grille de qualification :

ÉPREUVES	MASCULIN	FEMININ
50 NL	25.00	29.50
100 NL	55.00	1.04.50
50 Dos	29.50	35.00
100 Dos	1.03.50	1.15.50
50 Brasse	32.00	39.50
100 Brasse	1.11.00	1.25.50
50 Papillon	27.50	33.00
100 Papillon	1.01.00	1.16.00
200 NL	2.00.00	2.15.00
100 4N	1.03.50	1.15.00
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00	

Les temps de qualification au championnat de France doivent être réalisés exclusivement lors des championnats régionaux ou d'interligues universitaires. (Conversion possible des temps de qualification réalisés en bassin de 50m, s'adresser au chargé de mission via la FFSU, secrétariat natation : croux@sport-u.com)

Ces minima doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1^{er} relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est qualificatif hors dispositif de qualification exceptionnelle.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications complémentaires sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

Les relais à 4 sont exclusivement constitués de nageurs ou nageuses de la même AS. Pour le 12X50m, un nageur ou nageuse extérieur.e est autorisé.e à condition que ce.tte dernier.e soit licencié.e dans la même académie ou site de ligue et qu'il n'y ait pas de relais 12x50m dans son AS.

Pour une qualification exceptionnelle, c'est le règlement général FF Sport U qui s'applique.

Quotas de qualification :

En raison de la capacité d'accueil de la piscine de Caen le nombre de participants dans chaque catégorie sera défini selon les quotas ci-dessous pour le CFU 2024.

Dans chaque catégorie les X meilleurs temps correspondant aux quotas seront qualifiés.

En fonction des engagements la CMN se réserve le droit de revoir à la baisse ou à la hausse certains quotas afin de respecter la capacité d'accueil maximale de la piscine tout en permettant à un maximum d'étudiants de participer au CFU.

ÉPREUVES	MASCULIN	FEMININ
50 NL	56	56
100 NL	32	32
50 Dos	40	40
100 Dos	24	24
50 Brasse	40	40
100 Brasse	32	32
50 Papillon	56	56
100 Papillon	32	32
200 NL	16	16
100 4N	24	24
12 x 50 NL (mixte)	32 équipes	

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE (BASSIN DE 25M)

05 avril 2024
Caen (Normandie)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE

Rappel :

La formule répond aux objectifs fixés par la CMN élargie du 16 mai 2014 :

- Partager la performance
- Renforcer la mixité
- Avoir des niveaux hétérogènes sans déprécier la notion de « championnat de France »
- Avoir un format lisible de la phase de qualification régionale à la phase nationale

4 titres de champion de France sont décernés dont 3 soumis à des phases de qualifications :

- Championne de France « par équipe », féminin
- Champion de France « par équipe », masculin
- Champion de France « par équipe », mixte
- Champion de France des AS, titre décerné sur le classement dans les 3 championnats

Les formules - descriptions :

Nombre d'équipes qualifiées :

- 16 équipes maximum seront qualifiées en mixte et masculin
- 12 équipes maximum seront qualifiées en féminin
 Une AS ne peut avoir 2 équipes ou plus en qualification directe (rang 1). Les équipes 2 sont classées en rang 2 et peuvent bénéficier d'une qualification en cas de désistement sur le rang 1.
- Féminin, masculin : effectif de 8 à 9 nageurs maxi
- Mixte : effectif de 8 à 9 maxi dont 4 ou 5 JF et 4 ou 5 JG.

Un ou une nageur.se ne peut pas nager dans 2 équipes.

- Intégration d'un.e licencié.e extérieur.e* à l'AS est autorisée par équipe.

* le licencié extérieur doit OBLIGATOIREMENT être licencié dans le même site de ligue de l'équipe (académie) qu'il intègre. Il ne devra pas avoir participé soit dans une autre équipe soit dans une autre AS aux championnats régionaux « par équipe » **(une déclaration sur l'honneur sera demandée lors des CFU.)**

Le championnat se déroule dans l'ordre suivant par catégorie et par épreuves :
 Jeunes Filles - Mixte puis Jeunes Gens.

Les épreuves sont réparties en 3 blocs. Le classement se fait aux points même en phase de sélection régionale, les épreuves sont « coefficientées », toutes les courses sont nagées sur le principe du relais :

- C1 (**coefficient 4**) : 8x50 par couple de nages
 - 50 P/D - 50 D/B - 50 B/NL - 50 NL/P - 50 P/D - 50 D/B - 50 B/NL - 50 NL/P - coef 4 sur 400 4N
 - C2 (**coefficient 4**) : 100 Pap, 100 Dos, 100 B et 100 NL nagés en relais à 2 soit 2x50m - coef 1 par course
 - C3 (**coefficient 6**) : relais 8 X 100 NL - coef 6
- Pour le championnat « Mixte », lors du C1 les garçons partent en premiers et les 4 filles terminent la course.
- Pour le championnat « Mixte », les 100 m du bloc C2 sont nagés par 1 garçon **ET** 1 fille ou 1 fille **ET** un garçon.

Modalités de classement et décompte des points pour l'attribution du titre :

Toute performance chronométrique est rapportée au record du monde de l'épreuve individuelle féminine, masculine et mixte* réactualisées chaque année au 1/09 par la CMN. Ce rapport permet d'attribuer les points correspondants pour classer les équipes entre elles : $RM/Perf \times 100$. Au-dessus de 100, le relais a nagé plus vite que le record du monde (RM).

Le classement dans chaque épreuve se fait aux points. Le titre est décerné à la meilleure moyenne des 3 blocs soit $(C1 \times 4 + C2 \times 4 + C3 \times 6) / 14$

Ce mode de calcul est utilisé pour les phases qualificatives régionales ou conférences.

*Pour info, le RM mixte est obtenu par la moyenne arithmétique des RM masculins et féminins de l'épreuve.

Les équipes via leur AS ou ligue qui ont fourni des officiels obtiennent une bonification de 1% sur le total des points de performances.

En cas d'égalité de points au total général, c'est le classement du relais C3 qui départagera les équipes concernées.

Un outil de gestion des résultats et classement est téléchargeable sur le site de la FFSU, rubrique natation.

Records du Monde de référence au 1/09/2023*	Papillon	Dos	Brasse	NL		400 4 N	800 NL
DAMES	54''05	54''89	62''36 1'02''36	50''25		258''94 4'18''94	477''42 7'57''42
HOMMES	47''78	48''33	55''28	44''84		234''81 3'54''81	443''42 7'23''42
MIXTE	50''92	51''61	58''82	47''55		246''88 4'06''88	460''42 7'40''42

Pénalités :

Les fautes techniques relevées par le jury FFN n'entraîneront plus de disqualifications (qui se caractérisaient par 0 point sur les blocs concernés) mais elles amèneront à des pénalités de temps qui seront ajoutées aux temps réalisés.

Pour les blocs C1 et C3 la pénalité sera de 10% par faute technique.
Concernant le bloc C2 une pénalité de 100% sera appliquée sur le relai concerné par la faute (100 papillon, 100 dos, 100 brasse ou 100 NL).

Autant de pénalités seront appliquées par fautes relevées par le jury.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

01 mars 2024

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

La **participation à un championnat de ligue ou inter-ligues universitaires** est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre « [règlement intérieur](#) » de la FFSU.

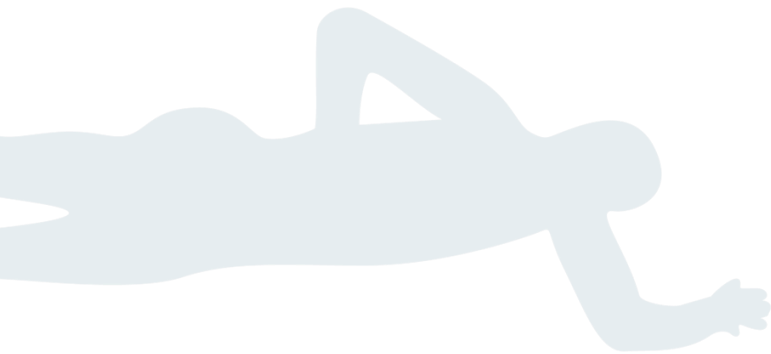
FORMATION ET PRÉSENCE D'OFFICIELS U

La ligue d'accueil du CFU assurera l'organisation d'un examen « CUA 3 » et officiel niveau juge. Cet examen fera l'objet d'une formation sur site. L'examen pratique est associé aux CFU individuels et « par équipe ».

La présence d'officiels avec les équipes est bonifiée dans les calculs des classements du CFU par équipes.

Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des AS ou de la Ligue.

Est considéré comme officiel, un étudiant titulaire du CUA 1, CUA 2, CUA3 (en cours de formation) ou à minima officiel chronométreur de la FFN.



CHALLENGES RÉGIONAUX DU RECORD DE L'HEURE RECORD NATIONAL DE L'HEURE

1- FORMULE SPORTIVE

Une équipe de 10 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure.

- Les équipes peuvent être mixtes mais seront alors intégrées aux classements jeunes gens.
- Une équipe est constituée de nageurs (ses) de la même A.S.
- Une licence individuelle est autorisée.
- Un relais est au minimum de 50 m.
- La distance parcourue est mesurée au ½ bassin atteint pour une épreuve en piscine de 25m et ¼ de bassin atteint pour une piscine de 50m.
- Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe doit fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course.
- Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le directeur de l'organisation.
- Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS.
- Des classements Open, féminin et « Ecoles » seront établis.
- Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Pour être validés, les résultats régionaux doivent parvenir à la FFSU avant le :
15 mars 2024

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de mission sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

